

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U2204 Corps et langage			
Ancien Code	PEUN2B24CORLA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB2240		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) Robert NICOLAÍ (robert.nicolai@helha.be) HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be) Sylvie VIEREN (sylvie.vieren@helha.be) Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**
 - 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
 - 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
 - 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Cette UE vise à :

D'une part, l'aisance corporelle et vocale de l'étudiant ; un emploi conscient des techniques présentées se fera dans le but de faciliter la transmission des savoirs. Cela contribue à faire un choix conscient vers la construction de son identité enseignante/professionnelle.

D'autre part, l'ouverture de l'étudiant au troisième mode d'expression artistique « Expression française et corporelle ». L'étudiant travaillera à transférer des contenus abordés pour développer ce mode d'expression auprès des élèves de M1 à P2.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN2B24CORLAA Corps et langage : éducation culturelle et artistique	30 h / 2 C
PEUN2B24CORLAB Corps et langage : psychomotricité	30 h / 2 C
PEUN2B24CORLAC Corps et langage : français	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN2B24CORLAA Corps et langage : éducation culturelle et artistique	20
PEUN2B24CORLAB Corps et langage : psychomotricité	20
PEUN2B24CORLAC Corps et langage : français	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les différentes fiches ECTS.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Education culturelle et artistique (musique) :

Cette UE traite de la didactique du mode d'expression française et corporelle et l'expression musicale.

Psychomotricité :

Cette UE traite de la didactique des matières abordées en psychomotricité au cycle 1 du tronc commun dans les rubriques 1 (Habilités motrices et expression) et 3 (Gestion de sa santé et de sa sécurité).

Français :

Cette UE met en avant les paramètres du corps et de la voix à travers l'utilisation d'outils didactiques d'expression orale (marottes, castelet, marionnettes...).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Corps et langage : éducation culturelle et artistique			
Ancien Code	22_PEUN2B24CORLAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2241		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sylvie VIEREN (sylvie.vieren@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à :

D'une part, l'aisance corporelle et vocale de l'étudiant ; un emploi conscient des techniques présentées se fera dans le but de faciliter la transmission des savoirs. Cela contribue à faire un choix conscient vers la construction de son identité enseignante/professionnelle.

D'autre part, l'ouverture de l'étudiant au troisième mode d'expression artistique « Expression française et corporelle ». L'étudiant travaillera à transférer des contenus abordés pour développer ce mode d'expression auprès des élèves de M1 à P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE « QA Didactique : corps et langage », l'étudiant sera amené à :

- Utiliser son corps et sa voix comme moyen d'expression ;
- Employer ses capacités de modulations vocales et corporelles à travers un répertoire de chansons.
- Libérer l'expressions rythmique à travers des séances de jeux.
- Démontrer une aisance et oser s'exprimer face aux autres ;
- Interpréter des intentions et des émotions au travers du corps et de la voix (langage (non)verbal) ;
- Développer un regard critique, objectif, bienveillant, constructif sur sa propre pratique ;
- Oser prendre part et mener à bien une production ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le rythme (théorie, jeux corporels, instrumentaux).
- Création d'un répertoire de chansons à gestes et de comptines.
- Les paramètres du son (la hauteur, la durée, l'intensité, le timbre).
- Les émotions en musique à partir de la musique classique

Démarches d'apprentissage

Fabrication d'un instrument de musique avec des bouteilles.
Apprentissage de comptines avec le mini metallonote.
Pouvoir faire correspondre des gestes, des rythmes et des émotions pour l'apprentissage de chansons.
Expérimenter le cup song (Gobelets)
Faire des liens entre toutes ces composantes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Guider l'apprentissage des chansons via une méthodologie appropriée.
Exercer le potentiel rythmique, gestuel , émotionnel à travers les chansons.
Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

Sources et références

Vers la musique (Edition ACCES)
Jeux rythmés avec le matériel de classe (Fleurus idées)
Méthode Kaddouch.
Méthode Martenot.
Recueil de comptines et chansons à gestes.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
ConnectED.

SEGEC - programme de l'école maternelle.

Les documents et feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets psychomotricité, français et éducation culturelle et artistique. Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune. La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage, lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Corps et langage : psychomotricité			
Ancien Code	22_PEUN2B24CORLAB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2242		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à :

D'une part, l'aisance corporelle et vocale de l'étudiant ; un emploi conscient des techniques présentées se fera dans le but de faciliter la transmission des savoirs. Cela contribue à faire un choix conscient vers la construction de son identité enseignante/professionnelle.

D'autre part, l'ouverture de l'étudiant au troisième mode d'expression artistique « Expression française et corporelle ». L'étudiant travaillera à transférer des contenus abordés pour développer ce mode d'expression auprès des élèves de M1 à P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE « QA Didactique : corps et langage », l'étudiant sera amené à :

- Utiliser son corps et sa voix comme moyen d'expression ;
- Employer ses capacités de modulations vocales et corporelles ;
- Démontrer une aisance et oser s'exprimer face aux autres ;
- Interpréter des intentions et des émotions au travers du corps et de la voix (langage (non)verbal) ;
- Développer un regard critique, objectif, bienveillant, constructif sur sa propre pratique ;
- Oser prendre part et mener à bien une production.

Sur base des éléments étudiés en amont, transférer les connaissances à la création d'activités pour des élèves de la M1 à la P2.

Les acquis d'apprentissage terminaux sont l'AAT4 et l'AAT5

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Prendre conscience de son corps, l'utiliser comme moyen d'expression à l'aide de techniques adaptées et verbaliser ; aborder un répertoire de postures/mouvements, rondes, danses,...
- Découvrir, aménager des activités pour inviter les élèves à explorer les postures, les mouvements (s'exprimer par le langage corporel) + l'investissement de l'espace de classe / l'espace scénique.
- Développer et appliquer la méthodologie et la didactique liée au schéma corporel y compris le « corps exprimé » .
- Verbaliser pour passer du faire (vécu corporel) au dire le faire (exprimer) pour penser le faire (réinvestir).

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Mise en situation pratique sous forme de didactique.
 Vivre et appliquer des activités corporelles visant l'interdisciplinarité.
 Fabrication de matériel en lien avec le schéma corporel
 Analyser les différentes pratiques vécues.

Dispositifs d'aide à la réussite

La présence active au cours est essentielle.

Durant la semaine de stage, à la demande de l'étudiant, un RDZ peut être fixé pour répondre aux questions.

Sources et références

- Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.
- Revues Ep&S, Paris, Editions Ep&S
- Groupe EPS de recherche-action sur les livres-jeux, Les aventures de Pensatou et Têtenlère. Un album à danser : les sept secrets de M. Unisson (Album et livret d'accompagnement), Paris, Editions Ep&S
- DE LIEVRE B. & STAES L. (2012) La psychomotricité au service de l'enfant. Notions d'applications pédagogiques, De Boeck.
- WAUTERS - KRINGS F., Psychomotricité à l'école maternelle. Les situations motrices au service du développement de l'enfant, Bruxelles, Editions De Boeck, 2009.
- LAMON A., DE VEYLDER F., VAESSEN E., Comment le mouvement développe le "langage" chez les jeunes enfants, Publicatiefonds voor lichamelijke opvoeding, 1999

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents sont distribués au cours. Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: une bonne prise de note en classe est indispensable !

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

Des références bibliographiques sont données en contexte.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur :

- la confection de différents matériels (15%). Les échéances sont fixées en début de quadrimestre.
- un examen écrit (85%) en session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	15		
Période d'évaluation			Exe	85		

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets psychomotricité, français et éducation culturelle et artistique. Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune. La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des

activités d'apprentissage, lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Corps et langage : français			
Ancien Code	22_PEUN2B24CORLAC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2243		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à :

D'une part, l'aisance corporelle et vocale de l'étudiant ; un emploi conscient des techniques présentées se fera dans le but de faciliter la transmission des savoirs. Cela contribue à faire un choix conscient vers la construction de son identité enseignante/professionnelle.

D'autre part, l'ouverture de l'étudiant au troisième mode d'expression artistique « Expression française et corporelle ». L'étudiant travaillera à transférer des contenus abordés pour développer ce mode d'expression auprès des élèves de M1 à P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE « QA Didactique : corps et langage », l'étudiant sera amené à :

- Utiliser son corps et sa voix comme moyen d'expression ;
- Employer ses capacités de modulations vocales et corporelles ;
- Démontrer une aisance et oser s'exprimer face aux autres ;
- Interpréter des intentions et des émotions au travers du corps et de la voix (langage (non)verbal) ;
- Développer un regard critique, objectif, bienveillant, constructif sur sa propre pratique ;
- Oser prendre part et mener à bien une production ;
- Sur base des éléments étudiés en amont, transférer les connaissances à la création d'activités pour des élèves de la M1 à la P2.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Développer les connaissances autour du système phonatoire ; maîtriser le débit, le volume/la projection, l'intensité, l'articulation, l'intonation.
- Découvrir, aménager des activités pour inviter les élèves à explorer les possibilités vocales (s'exprimer par le langage vocal).
- Pratiques théâtrales : outils médiateurs (marionnette, ombres...), à développer au service et de l'enseignant et de l'élève.
- Découvrir, aménager des activités pour inviter les élèves à se familiariser aux notions du langage scénique et de la découverte du monde du spectacle.

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

Des sources et des références seront données au fur et à mesure des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents et feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles de l'étudiant, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets psychomotricité, français et éducation culturelle et artistique. Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune. La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage, lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).